



**Réunion du Syndicat Mixte
du Bassin des Mauves et de ses Affluents
Mercredi 15 novembre 2017 à 18h30**

L'an deux mille dix-sept, le mercredi quinze novembre à 18h30, les membres du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents, se sont réunis à la Mairie de Meung-sur-Loire (Salle du Conseil) sous la présidence de Monsieur Laurent Simonnet, Président.

Etaient présents :

- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire :
Meung-sur-Loire : M. Simonnet, Mme Ménager
- Huisseau-sur-Mauves : M. Roussarie
- Baccon : Mme Benier, M. d'Aboville
- Le Bardon : M. Brihay
- Rozières-en-Beauce : Mme Perdereau (suppléante de M. Pommier)
- Commune de Baule : M. Maurin, M. Gonnet

Absents excusés non représentés :

- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire :
Coulmiers : M. Dessemond, M. Amary
- Huisseau-sur-Mauves : M. Lamorisse
- Le Bardon : M. Caes
- Rozières-en-Beauce : Mme Fabre

Assistaient à la séance :

- Mme Mauclerc, membre suppléant pour la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (Meung-sur-Loire)
- M. Vauxion, Responsable administratif du Syndicat
- M. Métais, Responsable technique du Syndicat
- M. Musqui, Technicien Rivière

Etait excusé :

- M. Pichon, Chef du Centre des Finances Publiques, Receveur du Syndicat

Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2017 a été approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a été étudié comme suit :

Bilan des travaux et actions annexes 2017

Monsieur Musqui, Technicien Rivière, a présenté au Comité Syndical les différents travaux réalisés au cours de l'année 2017, à savoir :

- . Travaux de restauration du lit à Huisseau-sur-Mauves (Prélefort) sur 260 mètres linéaires,
- . Chantier école avec la MFR de Chaingy, entretien de 140 mètres de rive sur la Mauve d'Aunay (Meung-sur-Loire),

. Actions complémentaires :

- Suivi du milieu : réalisation d'un état post-travaux de la qualité chimique de l'eau, des peuplements d'insectes et diatomées sur le site de renaturation du Moulin de Garance, et réalisation d'un état post-travaux de la qualité du peuplement piscicole sur le site du Pater.
- Volet communication : journée de formation des élus, 6^{ème} édition du « Rendez-vous au bord des Mauves » dans le cadre de la Semaine des rivières 2017, stand du Syndicat lors de la Fête du Pont à Meung-sur-Loire.

Demandes de subventions pour l'année 2018.

A l'unanimité, le Comité a donné délégation à Monsieur le Président pour déposer auprès des diverses administrations (Conseil Départemental du Loiret, Conseil Régional du Centre – Val de Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne) les dossiers de demande de subventions complémentaires pour le financement des actions programmées pour l'exercice 2018, à savoir :

- . Indicateurs de suivi biologiques (état post-travaux de la qualité de peuplement piscicole du site du Moulin de la Fontaine)
- . Actions de communication (« Rendez-vous au bord des Mauves » 2018).

Poste de Technicien Rivière : demandes de subventions pour l'exercice 2018.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Président à solliciter des subventions d'un montant aussi élevé que possible auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région Centre-Val de Loire pour l'exercice 2018, afin de soutenir le poste de Technicien Rivière à temps plein et le fonctionnement associé.

Demande d'admission en non-valeur.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée s'est prononcée sur l'irrecouvrabilité de la somme de 20,20 € et sur son admission en non-valeur, correspondant à des opérations de faucardement effectuées en 2013 pour le compte d'un propriétaire privé.

Budget Primitif 2017 : Approbation de la Décision Modificative n°1.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Comité a approuvé la décision modificative n°1, permettant d'ouvrir les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur acceptée précédemment.

Devenir du Syndicat au 1^{er} janvier 2018.

L'Assemblée a pris acte du fait que le Syndicat sera dissout au 31 décembre 2017, et qu'une réflexion est engagée sur la création d'un grand syndicat de rivières à l'horizon du 1^{er} janvier 2019.

Le Comité a donné délégation à Monsieur le Président pour procéder à toutes les formalités liées à la procédure de dissolution, le Syndicat étant intégré à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire à compter du 1^{er} janvier 2018.

Questions et communications diverses :

Monsieur le Président a informé l'Assemblée de l'avancement de la préparation du prochain contrat Territorial des Mauves 2019-2023.

Monsieur Musqui a indiqué qu'une réunion aurait lieu dans les semaines à venir pour l'organisation de la semaine d'animations « Rendez-vous au bord des Mauves » 2018 (Semaine des Rivières du 3 au 10 juin 2018).

Monsieur Simonnet a informé l'Assemblée que la mise en place de chasses hivernales prolongées est étudiée.

Meung-sur-Loire, le 20 novembre 2017
Le Président,

Laurent SIMONNET



Affiché le : **20 NOV. 2017**